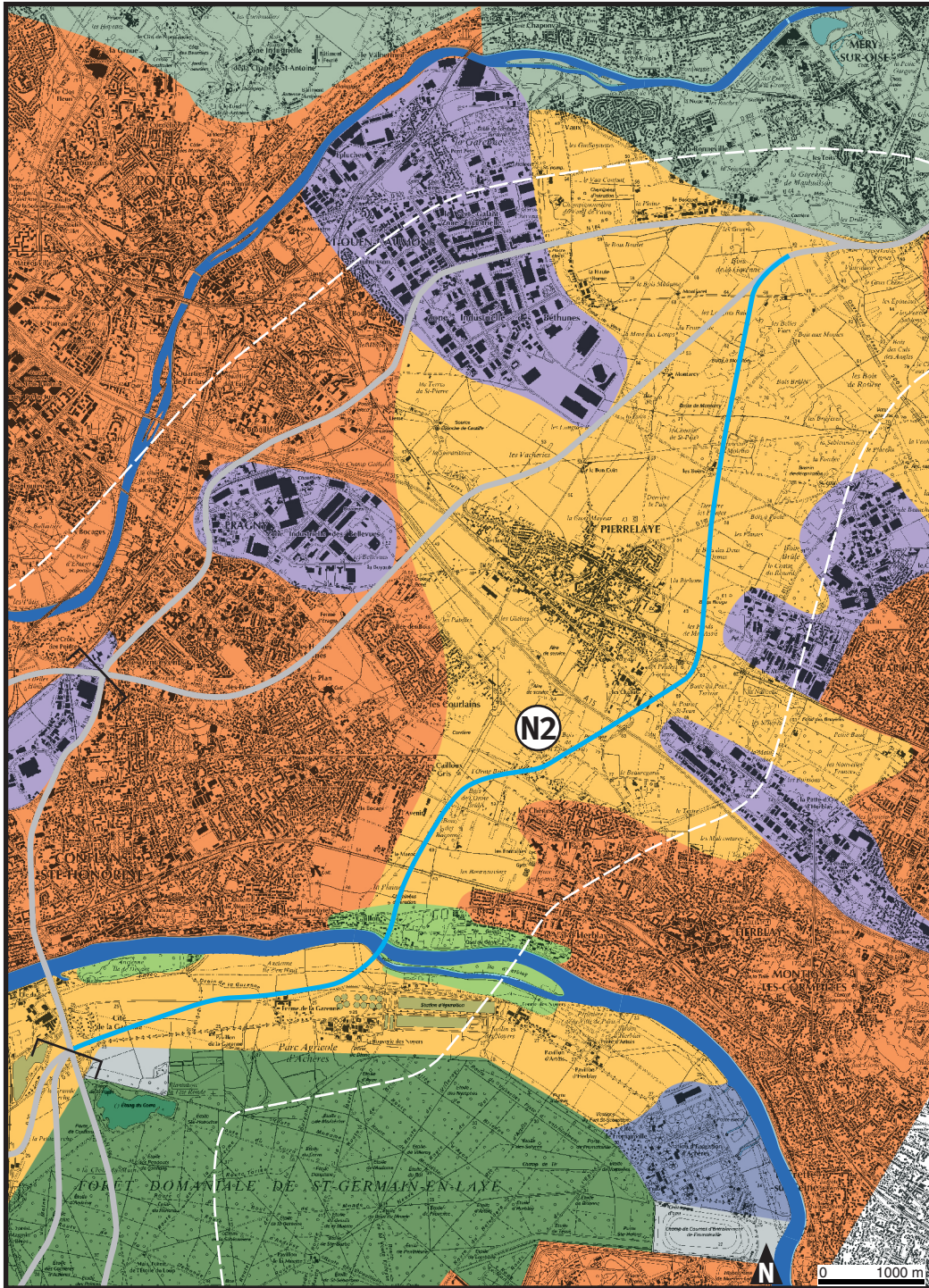


Variante de tracé - tronçon N2



Plaine de Pierrelaye.



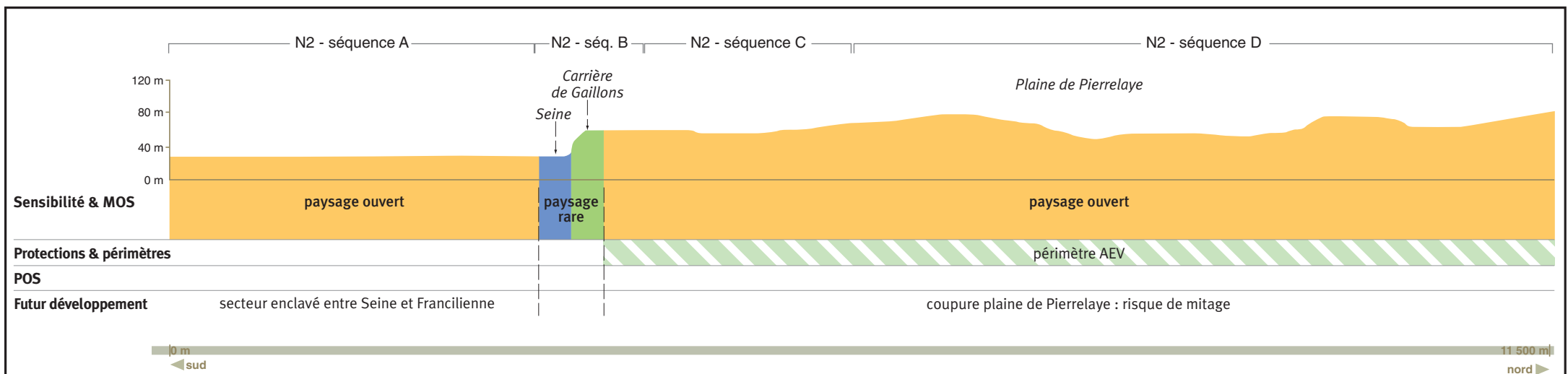
Espace ouvert entre Conflans-Sainte-Honorine et Herblay.



Cave troglodyte de Gaillon.



Parc agricole d'Achères.



Ce tronçon traverse

- une zone très sensible : paysage rare,
- et une zone sensible : paysage ouvert à dominante agricole sous pression urbaine.

La traversée des espaces ouverts en déblais permettrait de minimiser son impact visuel, cependant, il morcellerait le territoire et risquerait de déclencher l'urbanisation de ces espaces ouverts « tampons » entre les pôles urbains.

D'autre part, le franchissement de la Seine serait envisageable, sans destruction des lieux, s'il est envisagé enterré en tunnel ou encore par la réalisation d'un ouvrage d'art enjambant le site sans la réalisation de remblais.

Le passage en remblais au niveau des espaces ouverts de la boucle de Saint-Germain entraînerait la destruction de la morphologie du site et créerait de forts impacts visuels, qu'aucun aménagement ne permettrait de réduire.